

# BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région  
de Bruxelles-Capitale



**DOSSIER**  
L'HÔTEL DEWEZ

N°005  
DÉCEMBRE 2012



# L'hôtel Dewez et ses antécédents depuis le XIV<sup>e</sup> siècle

## L'APPORT DE L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

.....  
**PHILIPPE SOSNOWSKA**

Archéologue, chercheur-doctorant au Centre  
de Recherches en Archéologie et Patrimoine,  
Université libre de Bruxelles  
.....

Aborder l'histoire d'un quartier et celle de son développement urbanistique n'est pas chose aisée. Voiries, parcelles et édifices ont en effet subi au cours des siècles de profondes transformations résultant d'initiatives privées ou de décisions émanant des autorités publiques. Malgré cela, le bâti bruxellois recèle encore de précieux témoins remontant au XVI<sup>e</sup>, au XV<sup>e</sup> et plus rarement au XIV<sup>e</sup> siècle. Ces vestiges ténus de l'architecture de l'Ancien Régime sont souvent dissimulés par des aménagements successifs et/ou englobés dans des constructions plus récentes. Patrimoine méconnu, voir inconnu et non répertorié, il disparaît trop souvent sous les coups de la pression immobilière et de rénovations parfois abusives qui font disparaître partiellement ou définitivement ces traces fragiles. L'édifice connu sous la dénomination « hôtel Dewez » bénéficia au contraire d'une attention particulière par son statut. L'immeuble a fait l'objet d'une approche pluridisciplinaire qui en a révélé pleinement l'épaisseur historique.

**D**ans le cadre de la restauration de l'édifice, une opération d'archéologie du bâti fut commandée par la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale aux Musées royaux d'Art et d'Histoire<sup>1</sup>. Suite à l'intérêt suscité par les découvertes archéologiques et face aux questionnements du projet de restauration, la campagne initiale de six mois, débutée en 2004, fut prolongée par deux campagnes de quinze jours

en 2007 et une campagne de trois mois en 2008. Ces trois dernières interventions furent effectuées durant les travaux. Ce suivi de chantier fut primordial dans la vérification des hypothèses posées lors de la première campagne d'étude. En effet, une partie non négligeable des enduits ont été dérochés et diverses structures démontées durant la phase de restauration, permettant la mise au jour d'importants vestiges témoignant de la longue histoire qu'a connue l'édifice.

L'étude a ainsi permis de lever un coin du voile sur l'histoire de l'îlot dans lequel l'édifice est implanté et d'en appréhender la complexe évolution. Elle s'est révélée également primordiale pour la compréhension globale du bâtiment et de sa lente métamorphose, tant pour les phases récentes que pour l'identification des noyaux anciens datés des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. Cette recherche a également porté une attention particulière aux matériaux de construction employés durant les différentes phases de construction et leur mise en œuvre. Elle a ainsi contribué à préciser et à dépasser la vision historique traditionnelle de cette maison<sup>3</sup>.

Cette bâtisse avait déjà attiré l'attention des scientifiques tant d'un point de vue historique qu'architectural<sup>4</sup> puisque, comme sa dénomination l'indique, la maison aurait été aménagée, voire même habitée par Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), premier architecte à la Cour de Charles de Lorraine (1712-1780)<sup>5</sup>. Il était communément admis que des travaux exécutés entre 1774 et 1776 étaient l'œuvre de L.-B. Dewez. Comme nous le verrons, cette affirmation et l'ampleur des travaux doivent être quelque peu nuancées.

## IMPLANTATION DU SITE

Située le long de la rue de Laeken, cette propriété, portant les n°s 73-75, occupe l'angle de la rue Vander Elst. La parcelle, de forme irrégulière, s'étend en profondeur le long de cette même rue (n°s cadastraux 721a et 722) (fig. 1). De manière générale, nous pouvons mettre en évidence que les parcelles même n'ont pas subi d'importantes modifications depuis le XIX<sup>e</sup> siècle vu le seul indice cadastral (a) associé au n°721 indiquant une mutation<sup>6</sup>. L'immeuble, formant un imposant L construit sur toute la longueur disponible en bord des deux voies, se compose de deux unités d'habitation: une principale – par sa surface –, le n°73 et une secondaire, le n°75.

L'aspect à première vue homogène de l'ensemble découle de la construction sur la rue de Laeken d'une façade de style néoclassique d'environ 14 m de



**Fig. 1**

Plan parcellaire de l'immeuble comprenant la mise en évidence des deux habitations, les n°s 73 et 75 (Fonds de plan Urbis MRBC).



**Fig. 2**

Façade sud du n°73, implantée le long de la rue Vander Elst, détail des paires de baies soulignant la présence de l'escalier (Ph. Sosnowska © MRAH-DMS).



**Fig. 3**

Façade nord du n°73, vue depuis la cour (Ph. Sosnowska © MRAH-DMS).



**Fig. 4**

Partie de la façade est des n°s 73 et 75 (Ph. Sosnowska © MRAH-DMS).



**Fig. 5**

Remise à carrosses et écuries (Ph. Sosnowska © MRAH-MRBC).

long - que l'on peut qualifier de façade-écran au vu des recherches menées. Elle est attribuée stylistiquement à L.-B. Dewez et sa paternité fut consignée par son biographe Goetghebuer en 1824<sup>7</sup>. Elle présente six travées et trois niveaux dont un d'attique correspondant aux combles. Cinq travées forment une composition symétrique dont la médiane comporte le passage cocher donnant accès au n°73, ainsi qu'à la cour intérieure et aux écuries ou remises à carrosses implantées à l'extrémité orientale du site. La sixième travée, légèrement en retrait par rapport au reste de la façade, occupe l'extrémité septentrionale de l'élévation et comprend la porte d'entrée du n°75. Chaque habitation couvre ainsi trois travées de la façade.

La construction le long de la rue Vander Elst se développe sur environ 34 m et se compose du corps de logis et d'une annexe correspondant aux écuries. Côté rue, elle présente une élévation quasi aveugle, à l'inverse des façades sur cour. Une porte cintrée et murée permettait d'accéder aux pièces de services du n°73, établies à l'extrémité de ce corps de bâtiment. Une double paire de jours souligne la présence d'une cage d'escalier (fig. 2).

C'est à partir de la cour intérieure et des façades qui la bordent que la distinction entre les n°73 et 75 se dessinent plus clairement. L'élévation septentrionale, parallèle à la rue Vander Elst, et une partie de l'élévation orientale, parallèle à la rue de Laeken, forment un ensemble homogène correspondant *grosso modo* au n°73 et comprenant un seul étage (fig. 3). Une nette rupture dans la disposition générale de l'immeuble est bien visible à partir de l'anglée nord-est de cette façade orientale (fig. 4). Dans cette zone, le front du bâtiment observe un profond retrait couplé à l'aménagement d'une courette en liaison directe avec un escalier distribuant l'ensemble des niveaux du n°75. Ce dernier dispose d'un étage supplémentaire par rapport au n°73. Enfin, le long de la limite orientale de la parcelle prennent place, sur toute la largeur disponible, les écuries ou remises à voitures (fig. 5). Celles-ci étaient divisées en trois espaces. Deux autres bâtiments entièrement démolis occupaient le front nord de la parcelle.

## UN DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE DU XIV<sup>e</sup> AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'histoire du quartier et de son habitat est intimement liée à la rue de Laeken. Cet ancien axe de pénétration dans Bruxelles depuis le nord de la ville constituait une des voies principales de communication vers la campagne et vers l'étranger. Déjà attestée au XIII<sup>e</sup> siècle et sans doute déjà pavée jusqu'à Laeken (XIV<sup>e</sup> siècle), elle entrait dans la cité par la porte de Laeken<sup>8</sup>. C'est durant cette période, en 1252, que fut fondé le Grand Béguinage ou Béguinage de la Vigne qui connaîtra un essor rapide notamment grâce au travail de la laine et au statut social élevé de ses habitantes<sup>9</sup>. Cette institution, implantée sur le côté occidental de la voirie face au site étudié, marque toujours de son empreinte la physionomie actuelle du quartier. Ce dernier fut intégré au territoire de la ville à la suite de l'édification de la seconde enceinte au XIV<sup>e</sup> siècle. À partir de cette époque et surtout au XV<sup>e</sup> siècle, la ville connut un accroissement démographique considérable et une période de prospérité<sup>10</sup>.

Le plan de Jacob de Deventer levé après 1550 fait état d'une urbanisation contrastée: une forte densité d'habitation le long des voies principales - rue de Laeken, Grand Béguinage, rue de Flandre et de certaines voies secondaires comme la rue Vander Elst - alors que le reste du territoire est essentiellement constitué d'espaces non bâtis: prés et jardins. Cette configuration sera progressivement modifiée durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle avec le développement du port de Bruxelles. La rue de Laeken est ainsi étroitement attachée au quartier portuaire de la ville: le percement du canal de Willebroeck en 1561 reliant Bruxelles au Rupel, et l'aménagement des quais en fit un axe de circulation important dans le développement de la cité et cela jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Il donna une nouvelle impulsion à l'urbanisation de la rue de Laeken et de ses abords, comme en témoignent les percements de la rue du Pont Neuf en 1617, de la rue aux Fleurs vers 1635, de la rue des Tonneliers vers 1642,

et la mise en service du bassin au Foin en 1639<sup>12</sup>. Les maisons bourgeoises, auberges, hôtels particuliers, et même un premier théâtre d'opéra italien sur le quai au Foin en 1680 attestent du développement du quartier et remplacent peu à peu les prairies, jardins et fours à chaux<sup>13</sup>.

C'est dans ce large contexte chronologique du développement urbain bruxellois qu'il faut intégrer les premiers vestiges d'habitations (A à E) (fig. 6) conservés le long de la rue de Laeken, mais également rue Vander Elst. Cette situation ne doit pas être interprétée comme figée dans le temps, mais bien comme un lent processus de transformation du bâti composé de phases d'agrandissement, de profonds remaniements parfois associés à des remembrements de propriété. Plusieurs structures restent difficiles à associer à telle ou telle phase tant certaines zones ont subi de profondes modifications au cours du temps. L'inexistence de lien physique ou stratigraphique entre les structures identifiées rend leur lecture extrêmement complexe et périlleuse dans de nombreux cas. Néanmoins, les vestiges conservés détiennent de précieuses informations sur la typologie de ces habitats, sur les matériaux employés et sur leur mise en œuvre parfois particulières.

Les origines du développement du site sont à chercher dans trois noyaux. Les deux premiers, conservés en élévation, s'implantent sur la rue de Laeken (noyau A) et sur la rue Vander Elst (noyau B). Le dernier est situé à l'extrémité orientale du site, n'a été observé qu'en fouille et prend place au niveau du noyau D. Ces premières maisons identifiées sont à dater avec prudence entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 7).

### L'habitation de la rue de Laeken

Les vestiges d'un premier noyau ont été observés uniquement sur le mur nord du passage cocher (fig. 8). Il nous est possible d'en définir la hauteur et la profondeur, mais nous ne pouvons cependant pas en circonscrire la superficie d'implantation, ni déterminer s'il se développait jusqu'à la rue Vander Elst. Le mur sud, distant d'environ 3 m,

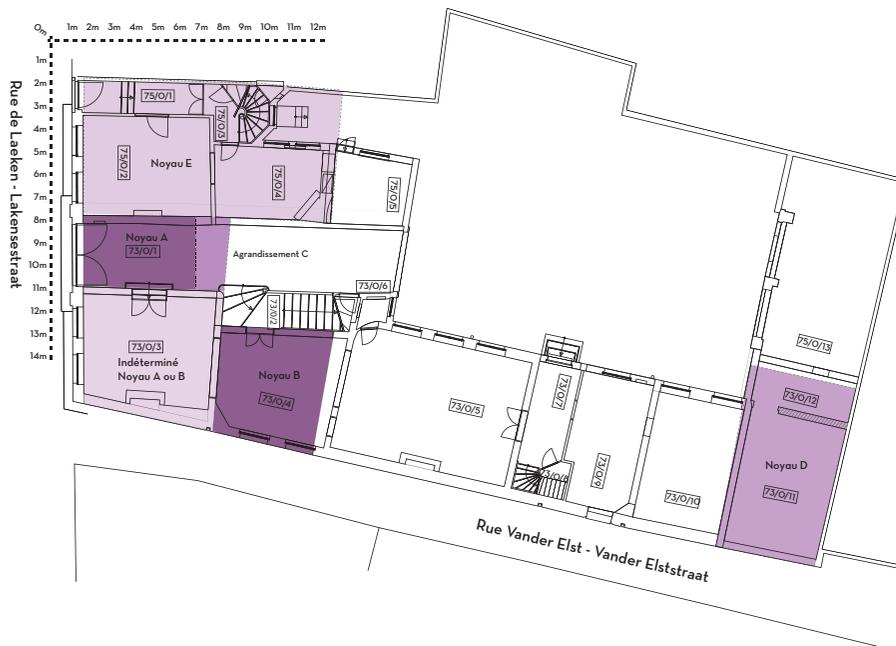


Fig. 6

Plan du rez-de-chaussée détaillant les noyaux les plus anciens et les travaux d'agrandissement antérieurs à 1774-1776 (Ph. Sosnowska © MRAH-MRBC d'après D. Nuytten).

présente une structure ancienne dont les zones étudiées – seul un décapage restreint des enduits a pu être effectué – sont à rattacher à des campagnes d'aménagements qui paraissent postérieures. De ce noyau primitif, seul un mur pignon se développant perpendiculairement à la rue de Laeken a été préservé. Il s'élève encore sur environ 8,20 m et s'étend sur une profondeur de 5,25 m. Cette maçonnerie est couronnée d'un pignon présentant une pente de 52° d'après les deux saignées obliques indiquant en négatif l'ancrage du toit. Cette configuration du mur indique que la faîte du toit était orienté parallèlement à la rue de Laeken et que le bâtiment ne présentait donc pas de pignon à rue.

L'élévation de ce premier bâtiment devait se composer d'au moins trois niveaux, comme le révèle la présence de quatre niches et d'une fenêtre occupant le centre du pignon. Les quatre niches sont disposées deux à deux, la première paire se situant à 18,13 m, et la seconde culminant à 20,19 m<sup>14</sup>. Elles ne sont pas au même aplomb mais sont distantes de 0,36 m, les niches supérieures étant

décalées vers l'ouest. La présence de cet écart peut être fortuite. Néanmoins, la variation entre le positionnement des deux niveaux de niches pourrait peut-être coïncider avec l'existence d'un encorbellement. L'étude des pans de bois en région mosane montre, pour les encorbellements mesurés, que le surplomb est compris entre 30 et 60 cm, les plus larges datant de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et les plus étroits de la deuxième moitié du siècle suivant<sup>15</sup>. Excepté cette particularité, aucune autre trace tangible de cette typologie d'habitat n'a été décelée<sup>16</sup>. Par comparaison, le n°180 de la rue de Flandre, étudié récemment, présente cette même disposition asymétrique<sup>17</sup>. Il semble probable étant donné leur répétition qu'il ne s'agisse pas de «potaies» de mitoyenneté, mais bien de simples niches<sup>18</sup>. Leur position presque centrée suggère aussi que cette partie du bâtiment n'était constituée que d'une seule pièce. Toutefois, il serait hasardeux de le qualifier de monocellulaire puisque nous n'en connaissons pas la longueur totale. La fenêtre à linteau droit mesure 0,62 m de largeur et 0,68 m minimum

de hauteur d'après les traces, en négatif, du linteau culminant à environ 23,65 m (fig. 9). Deux pierres blanches viennent renforcer les piédroits.

La présence du pignon et notamment de son extrémité orientale permet de définir l'angle du bâtiment et donc de proposer un tracé hypothétique du mur gouttereau oriental. Ce dernier ne correspond à aucune structure observée au rez-de-chaussée. Seul le pan de mur de la cave à rue du n°73 est axé sur celui-ci. La lecture sur plan tendrait à les associer, bien que celui-ci n'ait pu faire l'objet d'une étude de terrain.

L'analyse de la mise en œuvre de la face intérieure de la maçonnerie montre l'emploi de briques souvent fragmentaires. Certaines présentent néanmoins un format de 26/27x12/13x5,5/6 cm d'une couleur rouge/rouge-orangée, liaisonnées avec un mortier de chaux. À Bruxelles, les premiers exemples d'emploi de ce matériau datés avec certitude sont liés à la construction de la seconde enceinte, dont le seul vestige encore intact est la porte de Hal. Le choix des

briques conditionne la mise en œuvre de l'appareillage; dans le cas présent, il est irrégulier et présente des joints fins à gras. Ce type de mise en œuvre apparaît être une constante pour les élévations intérieures du gros œuvre du site jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce constat induit bien évidemment un choix délibéré de la part du maçon qui a travaillé avec des matériaux de qualité distincte, brique de premier choix ou de deuxième choix, c'est-à-dire de remploi ou neuves mais fragmentaires.

### La maison de la rue Vander Elst

L'implantation d'un deuxième noyau a été localisée le long de la rue Vander Elst grâce à des vestiges préservés en cave et au rez-de-chaussée (fig. 10). Le front sud de la cave se caractérise par les traces d'une voûte en berceau démolie en relation avec une maçonnerie de briques de 27,5/28x5,5/6/6,5x? cm liaisonnées au mortier de chaux (fig. 11). Ce couvrement définit une orientation perpendiculaire à la rue Vander Elst et laisse donc supposer une façade principale orientée sur cette voirie. Au rez-de-chaussée, la partie supérieure du mur ouest conserve un morceau de maçonnerie défini par des briques de 27/28x6,5/7x12,5 cm qui pourraient correspondre à celles observées en cave. Un fragment de niche est visible grâce à une brique disposée en biais et à sa face intérieure couverte d'enduit. Sa typologie correspond à celles observées sur le mur nord du passage charretier. Sa situation en hauteur permet de définir une construction s'élevant au moins sur trois niveaux (cave, rez-de-chaussée et premier étage).

Par comparaison, une situation identique a clairement été identifiée lors des fouilles menées sur l'ancien site du couvent des Pauvres-Claires contigu à la propriété étudiée, mais situé de l'autre côté de la rue Vander Elst le long de laquelle une série d'habitations ont été découvertes et datées du XV<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Le plan de Deventer (+/-1550) indique avec peu de précision l'existence de bâtisses dans la zone ouest en liaison avec la rue de Laeken. Le reste du front bâti de la rue Vander Elst ne paraît pas être construit. Le plan de Braun et Hogenberg (1572) ne présente pas la même

réalité puisque l'ensemble de la rue Vander Elst est bâti.

### Remembrement et agrandissement

Au cours du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle, d'importantes modifications sont apportées aux premiers noyaux qui voient leur unification en un seul ensemble. C'est donc à cette époque que semble s'être opéré le premier remembrement de propriété sans toutefois intégrer le futur n°75. Ce nouvel édifice (C) voit sa hauteur considérablement rehaussée, comme en témoigne le mur pignon muni de gradins, élément architectural commun à nos régions, édifié à partir du mur nord du noyau A (fig. 6 et 8). Ce dernier est également agrandi vers l'est pour atteindre une longueur d'implantation d'environ 8 m. Les niveaux de circulation du premier étage ne paraissent pas avoir subi d'importantes modifications. Cette phase voit aussi l'aménagement d'éléments de confort comme la cheminée aménagée du premier étage contre le mur nord précédemment cité.

Un nouveau bâtiment (D) paraît avoir été édifié à partir du noyau plus ancien observé en fouille et implanté en fin de parcelle, le long de la rue Vander Elst. Il s'agit d'un bâtiment d'environ 8,20 m de long, sa largeur n'ayant pu être définie. Il devait comporter au moins deux niveaux. Des traces de finition sur une façade ont été mises au jour et montrent l'application d'une fine couche de mortier recouverte d'un badigeon de couleur rouge. Ce type de revêtement, observé pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, peut-être même déjà au XV<sup>e</sup> siècle, sur une série de bâtiments bruxellois, se caractérise par une mise en œuvre imitant le parement en brique sous-jacent<sup>20</sup>. Par l'application de mortier directement sur le parement, le maçon dessine des briques et des joints, ces derniers pouvant être soit chanfreinés, soit légèrement en creux. Les briques ainsi formées en trompe-l'œil reçoivent une fine couche de finition dans les tons d'ocre, alors que les joints sont rehaussés de blanc ou sont laissés sans finition. Cette mise en œuvre résulte à la fois d'une volonté esthétique de masquer les défauts de la maçonnerie et d'une nécessité technique de protection du parement<sup>21</sup>.



Fig. 9

Vue d'un segment de rampant appartenant au pignon du noyau A. Les vestiges conservés ont permis de définir le type de pignon qui est dans ce cas débordant ainsi que la position et le rythme des lattes soutenant la couverture du toit (Ph. Sosnowska ©MRAH-MRBC).



Fig. 11

Cave du n°73, mur sud, noyau B (Ph. Sosnowska ©MRAH-MRBC).

Si, à l'instar des noyaux précédemment évoqués, le format de briques n'a pas évolué, la mise en œuvre se distingue par un appareillage de type flamand qui voit alterner, sur une même assise, briques sur panne-resse et briques sur boutisse (fig. 12). Plusieurs autres cas récemment mis au jour sont en cours d'étude<sup>22</sup>. Il est plus couramment d'application dans certaines régions de Flandre au bas Moyen Âge, mais son emploi semble disparaître progressivement du gros œuvre au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>23</sup>. On le retrouve également en usage du XIV<sup>e</sup>

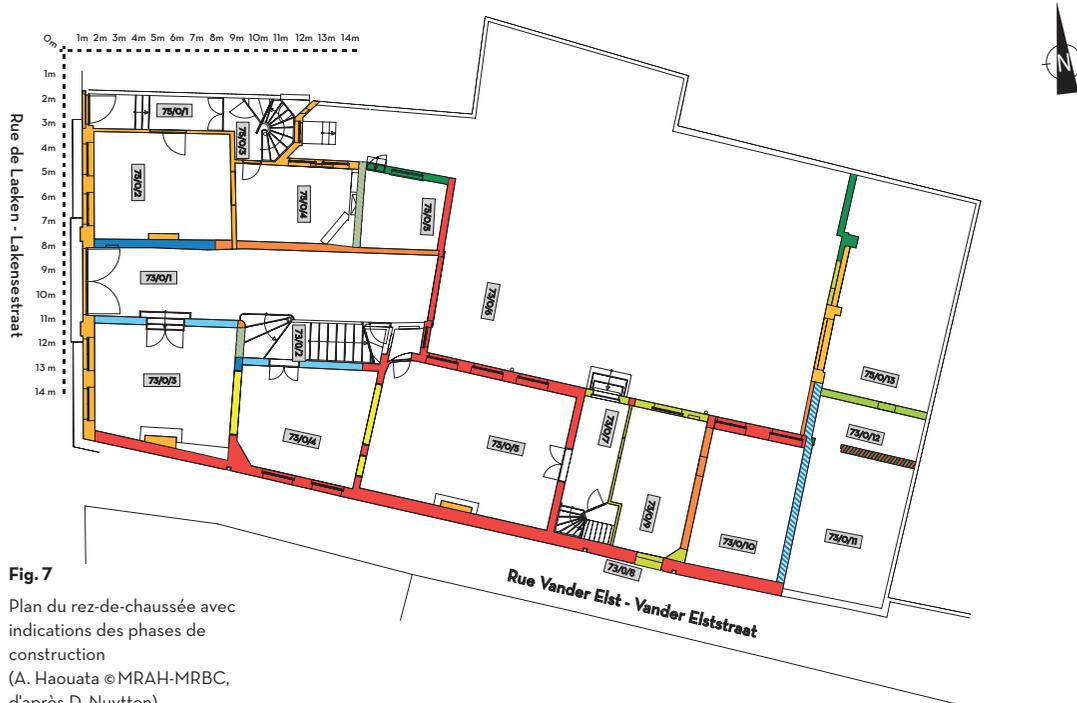


Fig. 7

Plan du rez-de-chaussée avec indications des phases de construction  
(A. Haeuata ©MRAH-MRBC, d'après D. Nuytten).

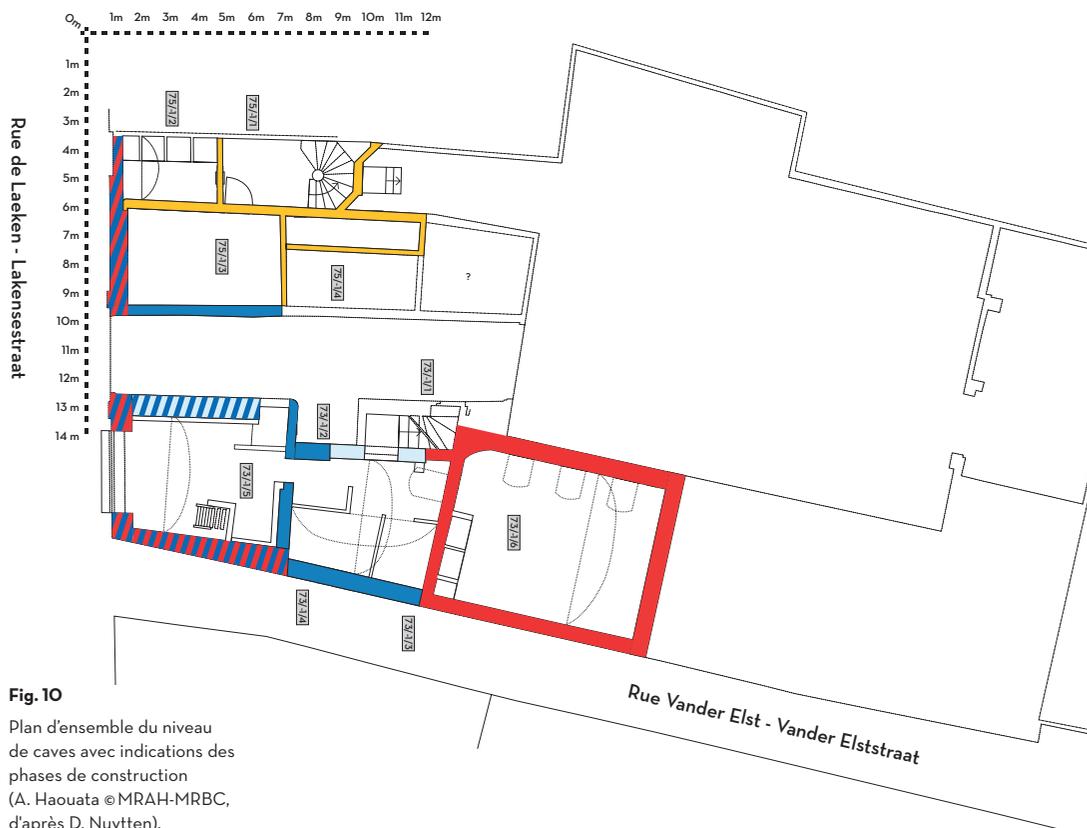


Fig. 10

Plan d'ensemble du niveau de caves avec indications des phases de construction  
(A. Haeuata ©MRAH-MRBC, d'après D. Nuytten).



**Fig. 8**

Coupe est-ouest à travers le bâtiment avec indication des phases de construction (relevé et mise au net A. Haouata ©MRAH-MRBC).

	XIV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> s.		1776 - 1789		Ca 1834
	XIV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> s. <i>agrandissement</i>		1789 - 1799		4/4 du XIX <sup>e</sup> s.
	XIV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> s. <i>noyau ou agrandissement</i>		4/4 XVIII <sup>e</sup> s.		XIX <sup>e</sup> s.
	XIV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> s. <i>modification</i>		XVIII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> s.		XIX <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> s.
	XIV <sup>e</sup> - XVIII <sup>e</sup> s.		1800 - 1821		XX <sup>e</sup> s.
	1773 - 1776		1/3 XIX <sup>e</sup> s.		

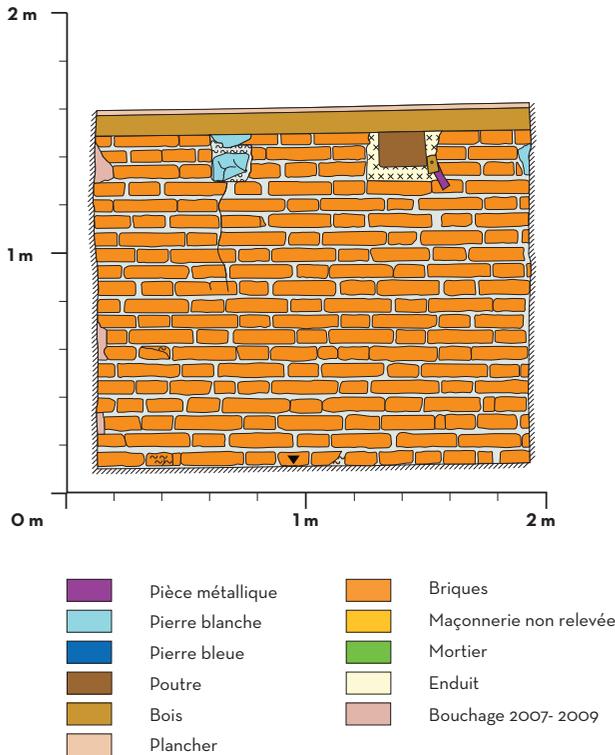


Fig. 12

Zone de maçonnerie en appareil de type flamand dégagée dans le mur mitoyen séparant les n°73 et 75 (relevé et mise au net. A. Haouata (© MRAH-MRBC).

au XVI<sup>e</sup> siècle dans des villes comme Lübeck par exemple<sup>24</sup>. Des briques de remploi sont attestées pour l'édification du bâtiment E comme en témoignent les traces de mortier jaunâtre, très sableux, scellées par le mortier de la nouvelle construction.

L'ampleur de la nouvelle bâtisse laisse présumer un niveau social élevé du propriétaire qui semble concorder avec le développement du quartier Sainte-Catherine. Ce statut est par ailleurs constaté pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par le matériel archéologique découvert dans la cour<sup>25</sup>.

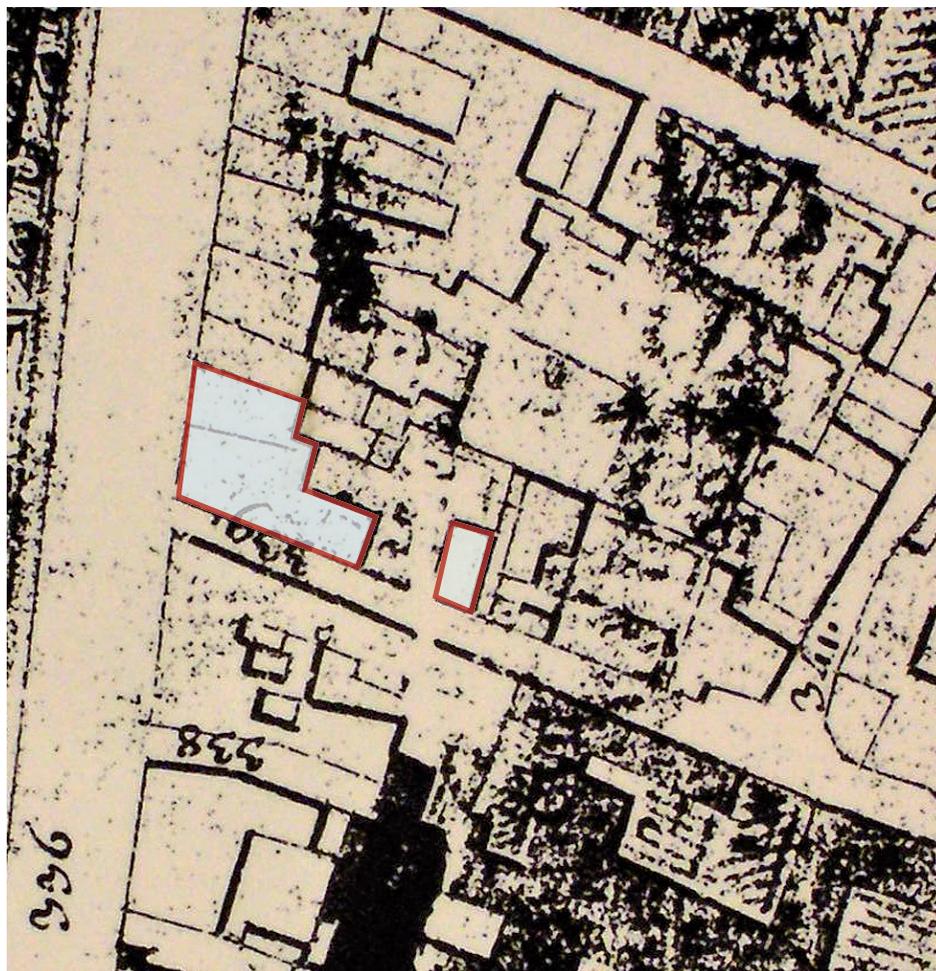
Il est à noter que pour les murs étudiés, la pierre est quasi absente: seuls les piédroits d'une fenêtre du pignon et l'encadrement d'une baie au rez-de-chaussée en sont constitués. Il faut toutefois compléter ce constat par le fait que seuls quelques murs de façade ont pu

être étudiés. Une question s'impose: l'utilisation de la pierre blanche pour les encadrements de baies, à l'exception des porches, est-elle exclusive pour les phases antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle? D'après les sources et la documentation à disposition, la pierre bleue est très rarement utilisée. *L'Aula Magna* semble être le cas le plus ancien attesté par les archives d'emploi de ce type de fourniture - du petit granit d'Ecaussinnes - pour des éléments de fenestration et de seuil<sup>26</sup>. Plus tardifs mais confirmés archéologiquement sont les exemples de la galerie gothique de l'hôtel de Lalaing (1518)<sup>27</sup> et la galerie de l'actuel hôtel de Merode - ou ancien hôtel de Bournonville - (1/4 XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>28</sup>. Il s'agit à chaque fois de bâtiments de prestige. L'utilisation, à une plus grande échelle et pour l'habitat plus modeste de la pierre dite d'Ecaussinnes n'apparaît à Bruxelles que durant le XVII<sup>e</sup> siècle, avant de se généraliser au siècle suivant

pour des éléments de porche, de seuil, d'appui et de linteau<sup>29</sup>. Ces deux derniers cas sont clairement attestés dans l'hôtel Dewez pour le quatrième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Peut-on en conclure que le grès bruxellien reste le matériau de référence pour ce type de gros œuvre avant le XVIII<sup>e</sup> siècle? C'est ce que semblent attester à l'heure actuelle les différentes fouilles menées à Bruxelles. Par exemple, les vestiges conservés dans l'hôtel de Merode datés des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles témoignent de l'emploi exclusif de la pierre blanche pour tous les éléments constitutifs des encadrements de baies.

Pour tous ces vestiges, le plan levé par Lefèvre d'Archambault (1774) offre un témoignage de premier plan de l'implantation du bâti qui traduit probablement la situation décrite dans l'acte notarial établi devant le notaire Petrus Offhuyjs, avant les profondes modifications du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 13)<sup>30</sup>. Ce plan représente un immeuble disposé à l'angle de la rue Vander Elst et de la rue de Laeken selon un plan en L dont l'extrémité nord est légèrement coudée. Un second bâtiment, séparé du premier et orienté perpendiculairement à la rue Vander Elst y apparaît également. Il correspond d'après sa situation au noyau D. L'existence d'une ruelle ou d'une desserte y est mentionnée également. Implantée à l'extrémité orientale de la parcelle, elle devait vraisemblablement desservir le cœur de l'îlot. Un dernier bâtiment prend place le long de la rue de Laeken au niveau de l'actuel n°75.

Enfin, alors qu'on constate un important hiatus dans le bâti pour la période des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les fouilles archéologiques apportent de nombreux objets témoignant d'une très riche occupation. La zone sous les écuries en fond de cour est constituée d'un remblai contenant une grande quantité d'ossements animaux, de fragments d'assiettes en majolique et en faïence dont une datant de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autres sondages dans la cour ont livré du matériel archéologique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'ensemble de ce matériel caractérise des habitants de classe sociale aisée<sup>31</sup>.



**Fig. 13**

Plan levé par Lefèvre d'Archambault entre 1769 et 1774, détail (© Archives de la Ville de Bruxelles, cartes et plans, plan de Bruxelles grand format n°2).

.....  
**AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, DE L'HABITAT ORDINAIRE VERS « L'HÔTEL DE MAÎTRE » ?**  
 .....

L'analyse du bâti a permis également de revoir en profondeur l'histoire plus récente de l'immeuble, surtout pour le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour lequel trois phases d'aménagement bien distinctes ont été identifiées. La première phase est attribuée à Jan Verjan et s'est déroulée entre 1774 et 1776. La seconde a eu lieu entre 1776 et 1789. Enfin, la dernière doit être comprise entre 1789 et 1799. Datent de cette période les travaux qui ont *grosso modo* donné la physionomie actuelle de l'hôtel. La définition de la succession des travaux a été établie en chronologie relative, puis confrontée à la documentation écrite,

à l'analyse dendrochronologique, ainsi qu'aux résultats des études sur les décors et finitions intérieures.

**La mise en forme de l'hôtel particulier de Jan Verjan**

Entre 1769 et 1776, Jan Verjan, greffier de la ville de Bruxelles, devient propriétaire des maisons étudiées. À partir des maisons acquises, il projette la réalisation d'un nouvel ensemble dont les éléments les plus marquants sont l'édification de la façade le long de la rue Vander Elst et des deux façades sur cour. Comme nous le verrons, la façade de la rue de Laeken est postérieure. L'immeuble ainsi nouvellement formé se caractérise par un imposant corps de bâtiment en L comprenant quatre niveaux dont un de cave et un sous combles.

Ce schéma constructif est corroboré par l'analyse dendrochronologique des charpentes et de plusieurs poutres maîtresses qui date l'abattage des bois entre 1774 et 1776<sup>31</sup>. Il s'agit donc bien d'un remembrement de propriétés afin de former une vaste demeure que l'on est tenté ici de qualifier d'hôtel particulier. L'extrémité nord de l'immeuble, au n°75, a subi de telles transformations qu'aucun vestige ne subsiste sauf deux murs. Leur interprétation ainsi que la détermination de la structuration du n°75 avant l'intervention de L.-B. Dewez restent donc à l'état d'hypothèse (fig. 14). L'extrémité orientale est essentiellement réservée aux espaces de services qui comprennent l'aménagement d'une remise accessible à partir de la rue Vander Elst via une porte cintrée

et la création d'un entre-étage. La cour était quant à elle accessible depuis la rue de Laeken via un passage cocher dont le porche sur cour témoigne encore de la recherche esthétique apportée à l'ensemble.

La disposition au n°73, probablement dévolu aux appartements privés, peut encore être appréciée. Le rez-de-chaussée comprenait trois pièces en enfilade: une pièce le long de la rue de Laeken, une pièce centrale –peut-être une antichambre– ainsi qu'une pièce principale éclairée depuis la cour par trois grandes baies. Seule la pièce centrale a conservé son conduit de cheminée d'angle original, les autres ayant été modifiées postérieurement. Le premier étage reprend la même configuration excepté qu'il comprend deux pièces supplémentaires, l'une positionnée logiquement au-dessus du passage charretier et l'autre au-dessus des espaces de services. Les traces d'anciens escaliers ont été relevées à l'emplacement des actuels et indiquent ainsi une pérennité de leur implantation. Enfin, les caves, au nombre de trois, ne se développaient pas sur toute la surface disponible: les espaces de service et le passage charretier n'en sont pas munies (fig. 15). Elles sont positionnées en enfilade et reprennent ainsi le plan du rez-de-chaussée. Il apparaît également à l'analyse que les voûtes actuelles sont postérieures. Faut-il dès lors envisager un couvrement fait d'un unique plancher comme cela semble être le cas pour certaines maisons de la Grand-Place reconstruites après 1695<sup>33</sup>? L'hypothèse reste ouverte puisque seul un démontage de la voûte permettrait réellement d'y répondre.

Les matériaux employés pour le gros œuvre regroupent différents types de pierre en fonction de leur destination. Le grès lédien compose l'essentiel des plinthes. On le retrouve aussi pour les piédroits des fenêtres. Il s'agit de moellons équarris, de petit et moyen calibre, pour lesquels un nombre important de remplois a été constaté et qui, à l'origine, devaient être destinés à former des éléments de croisée ou de piédroit d'après les profils moulurés relevés. Des blocs de grès vert de Tubize en nombre restreint ont été identifiés pour

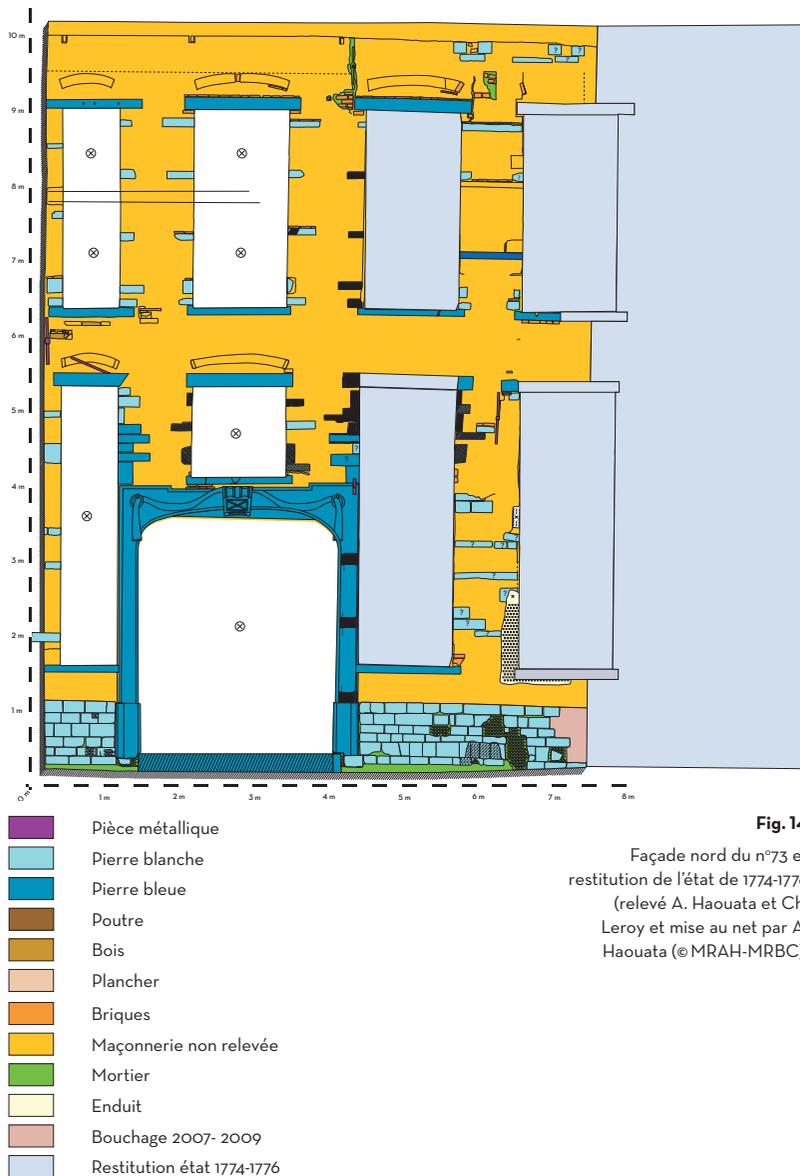


Fig. 14

Façade nord du n°73 et restitution de l'état de 1774-1776 (relevé A. Haouata et Ch. Leroy et mise au net par A. Haouata © MRAH-MRBC).

les piédroits de certaines baies (fig. 16). Enfin, l'usage du petit granit se cantonne aux appuis et linteaux des baies, non saillants, ou pour des éléments décoratifs de qualité comme l'encadrement du porche sur cour (fig. 17). Quant à la brique, elle constitue le matériau principal des maçonneries. Leur couleur rouge-rouge orangé ne les distingue pas de celles relevées pour les noyaux antérieurs. Néanmoins, leur format indique une diminution de leur épaisseur: 26/27x12,5/13,5x5/5,5 cm. Pour le site étudié, il apparaît donc que

le format des briques a peu évolué au cours du temps, ce que confirment les différentes recherches menées jusqu'à présent en région bruxelloise. Cette relative stabilité du format s'oppose à la situation observée pour le Nord du pays où certaines villes comme Ypres montrent un changement radical des dimensions des briques<sup>34</sup>. Il faut encore mettre en évidence la grande quantité de matériaux de remploi utilisés dans l'édification des maçonneries, tant la pierre que la brique. La première est insérée avec des retailles ou comme telle.



Fig. 15

Cave du n°73 aménagée en 1774-1776 (M. Celis © MRBC).



Fig. 16

Façade nord du n°73, détail d'un trumeau dont la maçonnerie se caractérise par l'usage combiné de grès vert de Tubize et de grès lédién (Ph. Sosnowska © MRAH-MRBC).

La seconde est essentiellement en usage dans les élévations intérieures du bâtiment avant d'être enduite au final. Cette pratique est loin d'être un cas unique et se rencontre même dans des édifices de prestige tel que l'*Aula Magna* édifiée durant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Le même souci d'économie des ressources apparaît encore lors de la reconstruction de Bruxelles après le bombardement de 1695. Les différents contrats d'adjudication pour la reconstruction sont on ne peut plus clairs quant à l'obligation de réutiliser les matériaux<sup>36</sup>. Deux essences de bois sont mises en œuvre lors de cette phase, le chêne et un résineux. Le premier constitue le matériau de base de la charpente (fig. 18) et de l'ensemble de l'ossature des planchers. Leur revêtement est taillé dans du résineux.

Quant à la désignation du maître d'œuvre, il a souvent été avancé que les travaux commandés par J. Verjan seraient, d'après l'analyse stylistique de certains éléments, l'œuvre de L.-B. Dewez<sup>37</sup>. Or, comme nous allons le voir, ces éléments sont bien postérieurs à la campagne de 1773-1776. Il ne faut cependant pas écarter trop rapidement l'hypothèse que l'architecte

ait participé à plusieurs phases de construction. D'un point de vue archéologique, cette campagne de travaux réalisés par J. Verjan se distingue en tous points des deux phases postérieures établies par chronologie relative, mais également par l'analyse des matériaux utilisés pour le gros œuvre et pour le second œuvre.

**Une phase de transition dans l'aménagement du site**

L'ensemble réaménagé par J. Verjan fut vendu presque entièrement en 1776 à Pétronille Servaes, veuve Mertens et belle-mère de L.-B. Dewez<sup>38</sup>. Durant les années 1776-1789 environ, le passage charretier subit de profondes modifications avec le redressement d'une partie du front nord par la reconstruction d'un nouveau pignon en épis muni d'une fenêtre (voir fig. 6 et 8). Les épis sont visibles à partir du n°75 et démontrent donc que le n°75 était divisé en deux habitations, l'une à front de rue, l'autre en bout de parcelle. Cette interprétation doit être néanmoins nuancée car elle soulève une série d'interrogations sur la division de la propriété et du parcellaire. Une autre hypothèse serait

de concevoir ces transformations comme non achevées et donc comme un état intermédiaire. Les différences de niveaux entre les deux habitations pourraient remonter à cette phase.

Quant aux matériaux utilisés, c'est durant cette période que s'observe sur le site un changement majeur des dimensions de briques. En effet, on y observe une importante diminution des calibres, celles-ci ne mesurant plus que 19,5/20x5/5,5x9/9,5 cm. Leur couleur tirant vers le rouge/rouge-bordeaux se distingue également de la teinte rouge-orangée des phases antérieures. Des formats identiques ont également été retrouvés sur d'autres sites bruxellois, notamment l'hôtel de Grimbergen sur la place Royale, dont la construction fut achevée en 1782<sup>39</sup>.

**L'intervention de Laurent-Benoît Dewez**

Les années 1789-1799 voient l'intervention de L.-B. Dewez. L'architecte entreprend l'édification d'une nouvelle façade, la reconstruction quasi totale de la maison secondaire et la transformation de la courette précédemment évoquée en un puits de

lumière. Son parti est de relier visuellement deux unités distinctes par une façade homogène faisant fi de la division verticale du n°75, puisque les fenêtres du deuxième registre éclairent en réalité deux étages. Il s'agit donc d'une réelle façade-écran construite contre un état préexistant (fig. 19 et fig. 20). La comparaison entre cette élévation et les élévations édifiées par J. Verjan est remarquable dans leur différence de traitement, dans leur mise en œuvre et dans leur décoration, notamment en ce qui concerne les porches et leur finition. La mise en œuvre des fenêtres présente pour la façade à rue un harpage régulier de pierre blanche alors que les baies sur cour disposent de piédroits en matériaux mixtes à alternance irrégulière. La porte d'entrée cintrée se distingue par sa sobriété de celle sur cour en anse de panier. Enfin, si la façade à rue devait être recouverte par un enduit centimétrique, les autres étaient munies d'une couche de finition millimétrique.

Date également de cette phase la construction des écuries et des remises à voitures installées à l'extrémité orientale de la parcelle. Celles-ci se présentent sous la forme d'un bâtiment à trois arcades couronnées d'une corniche continue. Si une partie de celle-ci a été construite *ex-nihilo*, le premier arc intègre une partie du noyau D.

Le génie de l'architecte repose notamment sur sa capacité à intégrer, transformer et réaménager des espaces ou des constructions préexistantes tout en édifiant certaines parties neuves et en adoptant à chaque fois des techniques constructives spécifiques voire audacieuses. Dans cette optique, le mode constructif du n°75 est en lui-même intéressant puisque seules les façades et les murs mitoyens ont un rôle véritablement porteur, l'intérieur étant structuré grâce à une combinaison de cloisons en pans de bois. L.-B. Dewez fait preuve d'ingéniosité dans l'aménagement de certains éléments, notamment dans l'exécution du conduit d'évacuation de la cheminée chauffant la pièce



Fig. 17

Le porche donnant sur la cour et son encadrement (© KIK-IRPA, Bruxelles).

73/1/9 (fig. 21), rejeté dans le couloir adjacent (fig. 22), ainsi que dans la forme du soupirail éclairant les caves à partir du puits de lumière. L'escalier d'honneur du n°73 résulte de cette phase. Les espaces de service sont conservés mais néanmoins transformés puisque les remises sont déplacées à l'extrémité nord du site.

Cette campagne voit l'utilisation de briques de 18,5/19/19,5x4,5/5x9 cm. L'emploi de grès lédien et de petit granit a été relevé. Ce dernier type de



**Fig. 18**

Comble, vue des fermes à portique. La datation d'abattage des bois (1774/1776) a été déterminée par dendrochronologie (© KIK-IRPA, Bruxelles).



**Fig. 19 (droite)**

Façade rue de Laeken avant sa restauration en 1991 (© MRBC).

**Fig. 20 (gauche)**

Angle de la rue Vander Elst et de la rue de Laeken, ancien angle de façade et construction de la nouvelle façade attribuée à L.-B. Dewez (M. Celis ©MRBC).

La pierre comporte une série de signes de tailleurs de pierre ayant souvent travaillé pour L.-B. Dewez: il s'agit des marques de J.-B. Capitte, du duo J.-B. Capitte et N.-J. Marcq (fig. 23) et d'une marque non attribuée<sup>40</sup>. L'ensemble des appuis est ici au même nu que les façades. Cette disposition tendra à disparaître à partir du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'appuis saillants. Certaines cheminées datent encore de cette époque comme le montre l'étude du gros œuvre. Il s'agit pour l'essentiel de cheminées d'angle. L'étude des

manteaux de cheminée montre également l'emploi de marbres qu'affectionnait particulièrement l'architecte<sup>41</sup>. Enfin, les planches des revêtements de sol en épicéa montrent un type d'assemblage distinct de la phase 1774-1776 puisqu'il s'agit d'une technique à rainures et fausses languettes.

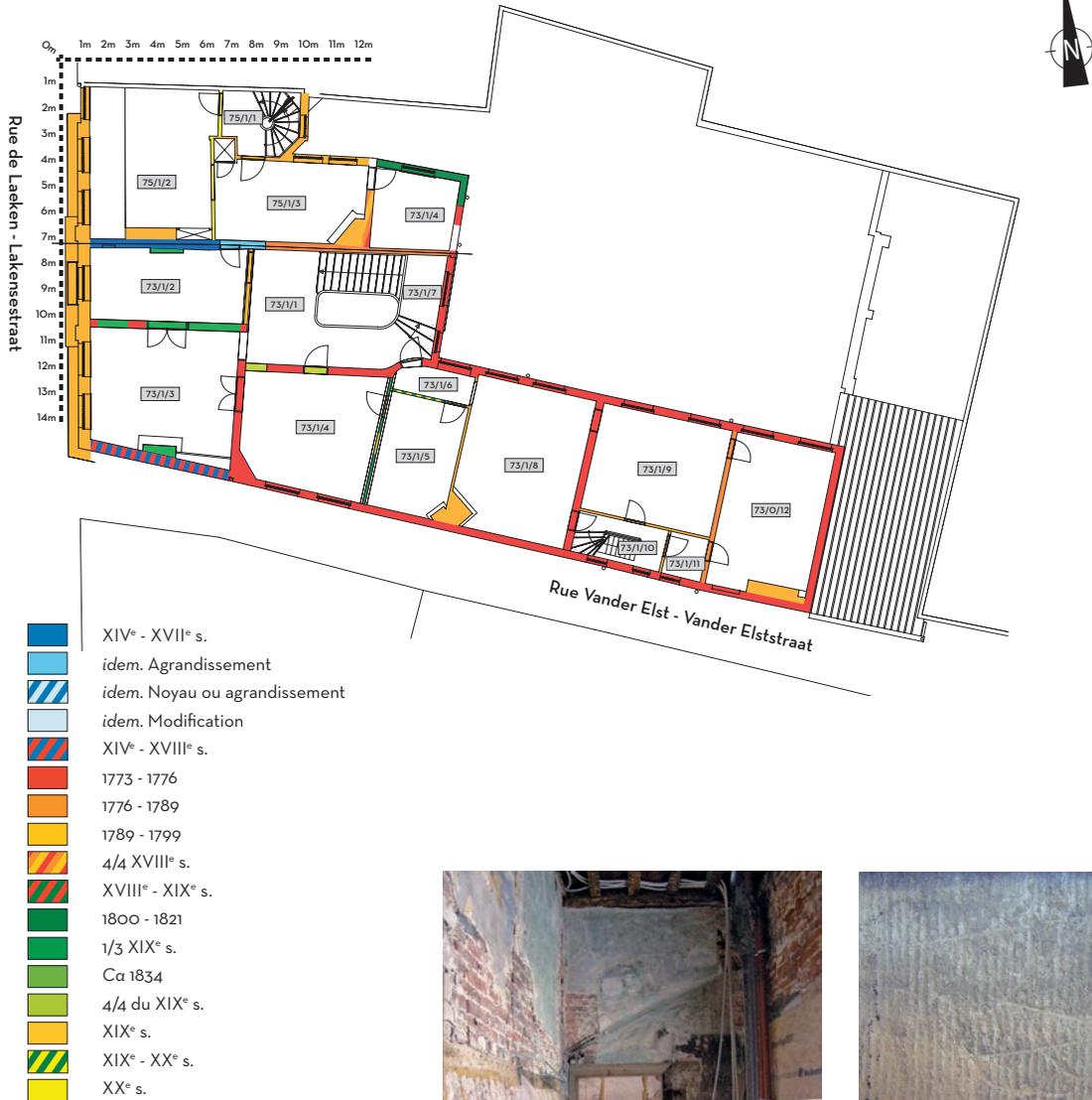
L'identification des commanditaires de ces deux campagnes de construction reste ouverte à défaut de documentation écrite probante.

## L'IMMEUBLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit diverses transformations dont les plus importantes paraissent avoir eu lieu durant la première moitié du siècle. En 1815, les propriétaires de l'immeuble, Marie-Françoise et Françoise Pétronille Dewez, acquièrent le n°77. De cet achat pourrait dater l'incorporation d'une petite superficie de cette parcelle à celle au n°75 et la construction d'un nouveau bâtiment dans la cour. Parallèlement, l'aménagement de la

**Fig. 21**

Plan d'ensemble du premier étage avec indications des phases de construction (A. Haouata ©MRAH-MRBC, d'après D. Nuytten).

**Fig. 22**

Couloir de service avec le conduit de cheminée enjambant l'espace (Ph. Sosnowska ©MRAH-MRBC).

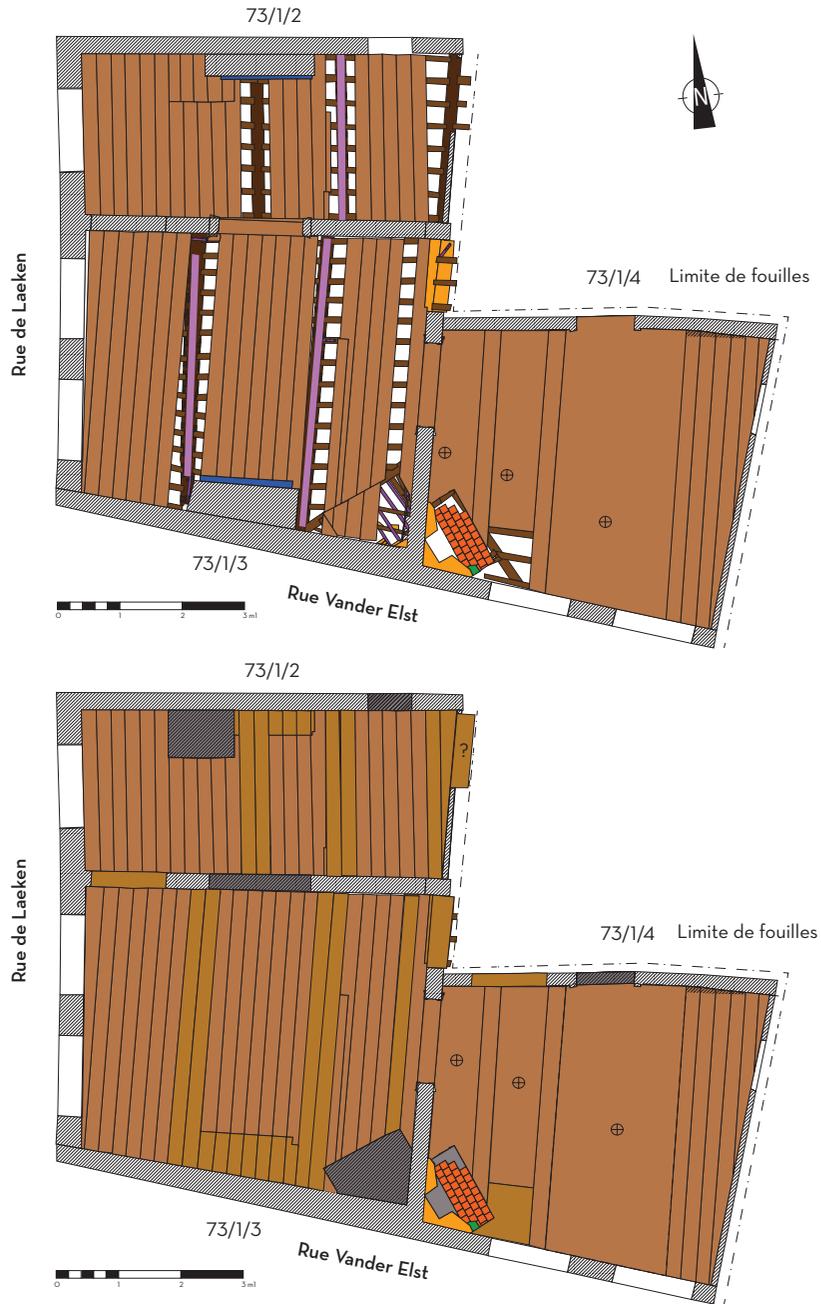
**Fig. 23**

Détail d'un appui de fenêtre du n°75 portant la marque du duo J.-B. Capitte et N.-J. Marcq (Ph. Sosnowska ©MRAH-MRBC).

courette actuelle voyant la disparition de l'extrémité orientale du n°75 pourrait être mis en corrélation avec cette phase de transformation. Il est à noter que les matériaux de construction sont proches de ceux de la phase 1789-1799. Aux alentours de 1834, le couple Godtschalck-Duval réalise des travaux en façade - modification de la travée nord- et une restructuration des espaces du premier étage du n°73 visant à en harmoniser et équilibrer la composition (fig. 24). Il est à noter que le nombre d'habitants du n°73 n'a pas fortement évolué au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, excepté à la toute fin du siècle, période durant laquelle le nombre de locataires explose. Ce phénomène correspond à une modification profonde du statut même de cet immeuble qui voit sa destination d'hôtel particulier disparaître au profit d'une maison de rapport.

.....  
**EN GUISE DE CONCLUSION ...**  
 .....

L'étude de cette habitation révèle toute la pertinence d'une approche pluridisciplinaire de l'habitat en général. Celle-ci doit associer archéologie, dendrologie et dendrochronologie, étude des décors, histoire de l'architecture et histoire de la construction, histoire de l'art et histoire. Seule cette combinaison aux multiples regards permet de construire un discours sur le contenu et le contenant d'un édifice. Celui-ci n'est en effet pas simplement matière mais bien patrimoine matériel et immatériel, comme le souligne André Guillerme<sup>42</sup>. Aborder un édifice n'est pas uniquement affaire d'analyses de structures ou de décors, elle est aussi une histoire d'habitants et le reflet de la société complexe dans laquelle ils vivent. Ce n'est que sous ces différentes optiques qu'il sera possible de façonner une histoire matérielle de notre ville.



**Fig. 24**

Plan partiel du premier étage du n°73 avec le relevé et la mise en évidence de l'état antérieur aux transformations commanditées par le couple Godtschalck-Duval (vers 1834) (relevé A. Haouata et DAO A. Haouata, Ph. Sosnowska ©MRAH-MRBC).

- Poutres / solives / planchers / planche
- Gros fers / poutrelles métalliques
- Marbre
- Briques / carreaux de pavement
- Maçonnerie restituées / Plancher restitué
- Zone de plancher non relevée

## NOTES

\* Rapport inédit.

1. Nos plus vifs remerciements vont à Adil Haouata qui a réalisé l'essentiel de la documentation graphique, qu'il s'agisse des relevés de terrain ou de leur rendu graphique.

Nous n'oublions pas non plus Pacôme Béru, Michael Cuypers et Charles Leroy pour l'aide apportée à l'exécution de certaines minutes de chantier. Nous tenons à les remercier pour leur patience, leur minutieux et précieux travail. Nous tenons également à remercier Paulo Charruadas et Britt Claes pour leur précieux avis et relecture.

2. SOSNOWSKA, Ph., *Contribution à l'histoire de l'architecture à Bruxelles. Étude archéologique, technique et historique des matériaux de construction utilisés dans le bâti bruxellois (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, CReA-Patrimoine/ULB, projet de recherche Mini-Arc dirigé par Michel de Waha, 2009-2013; voir: CHARRUADAS, P., SOSNOWSKA, Ph., «Un nouveau programme de recherche archéologique sur le bâti bruxellois d'Ancien Régime. Démarches et perspectives (BR.)», *Archaeologia Mediaevalis*, 33, Bruxelles, 2010, p. 37-38.

3. SOSNOWSKA, Ph., «De l'habitat ordinaire à l'hôtel de maître»: la «maison Dewez», rue de Laeken à Bruxelles (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.), in THEUWS F., THYS D., VERHAEGHE, F., *Medieval and Modern Matters*, vol. 2, Brepols, Turnhout, 2011, p. 167-202.

4. DUQUENNE, X., «L'hôtel Dewez à Bruxelles», *Cercle d'histoire de Bruxelles*, n°103, Bruxelles, 2009, p.3-7; DUQUENNE, X., «L'hôtel Dewez», in LOIR Ch., *Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, CFC Editions, Bruxelles, 2009, p. 64-68; NORMAN, A., *Étude historique de l'hôtel Dewez. Rue de Laeken* \*, 1996; NUYTEN, D., *Étude historique du bâtiment. État des lieux; Étude historique du bâtiment - Analyse des matériaux, de la substance historique, de la pathologie; Étude historique du bâtiment. - Plan d'affecta-*

*tion (la substance historique à sauvegarder)* \*, MRBC, 2002, n.p.; NUYTEN, D., «L'"Hôtel Dewez" à Bruxelles», *Demeures historiques et jardins*, n°147, Bruxelles, 2005, p.24-34; VAN EENHOOGHE, D., *Huis Dewez. Lakensestraat 73, Brussel. Archeologisch onderzoek: verslag* \*, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Bestuur voor Monumenten en Landschappen - Afdeling Archeologie, 1989, n.p.; *Le patrimoine monumental de la Belgique*, Bruxelles, vol. 1B, Mardaga, Liège, 1993, p. 267-268.

5. À propos de L.-B. Dewez, voir DUQUENNE, X., *Le château de Seneffe*, Bruxelles, 1978, PIOT C., «Laurent Benoit Dewez», *Biographie Nationale*, vol. 5, Bruxelles, 1876, p. 908-912.

6. ACB, minute cadastrale, 12<sup>e</sup> division, sect. 4, f.25, 1910 et ACB, matrice cadastrale, 12<sup>e</sup> division, sect. 4, article 1844, 1910.

7. DUQUENNE, X., 2009\*, *op cit.*, p.64.

8. Cette porte fut dénommée par la suite porte intérieure de Laeken ou porte noire. Au delà de la ville, elle donnait accès à la route basse de la vallée de la Senne: DEMETER, S., «Introduction», in BLANQUART, P., DEMETER, S., DE POORTER, A., MASSART, C., MODRIE, S., NACHTERGAEL, I., SIEBRAND, M., *Autour de la première enceinte*, Service des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2001, p.14 [Archéologie à Bruxelles, 4]; VANNIEUWENHUYZE, B., «Espaces périphériques dans une ville médiévale. La ville de Bruxelles entre les deux enceintes au Bas Moyen Âge», *Società e storia*, 112, Franco Angeli, Rome, 2006, p. 319; CHARRUADAS, P., *Molenbeek Saint-Jean. Un village bruxellois au Moyen Age*, coédition Comité de Jette et Centre interdisciplinaire de Recherche sur l'Histoire de Bruxelles-ULB, Bruxelles, 2004, p. 103-105.

9. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles*, vol.1A., Mardaga, Liège, 1989, p. 104-105; Le quartier du Béguinage et la Grand Hospice, Bruxelles, 1996, p. 2-5 [Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 4].

10. MARTENS, M., *Histoire de Bruxelles*, Privat, Toulouse, 1976, p. 99-165

11. DARCHAMBEAU, A., «Un rivage à Bruxelles: identités, organisation et perception d'un quartier portuaire au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, vol.70, Bruxelles, 2009-2011, p. 211-265; HUBERTY, C., VALENTE SOARES, P., *Le quartier Sainte-Catherine et les anciens quais*, Bruxelles, 1996. [Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 11]; HENNAUT, E., «Histoire de la rue», in *Appel aux jeunes architectes européens. La reconstruction d'une rue historique au centre de Bruxelles*, Bruxelles, 1990, p. 19-31.

12. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles*, Mardaga, Liège; pour la rue du Pont Neuf: voir vol. 1C, 1994, p. 140; pour la rue aux Fleurs: voir vol. 1B, 1993, p. 63; pour la rue du Cirque (ancienne rue des Tonneliers): voir vol. 1A, 1989, p. 281; pour le quai au Foin: HUBERTY, C., VALENTE SOARES, P., *op cit.*, 1996, p. 10.

13. VANNIEUWENHUYZE, B., «Een middeleeuwse wijk in Brussel: de Lakenstraat en omgeving (Br.)», *Archaeologia Mediaevalis*, 30, Bruxelles, 2007, p. 106-108; HENNAUT E., *op cit.*, 1990, p. 20.

14. L'ensemble des niveaux proposés ont été calculés en valeur altimétrique absolue. Ceux-ci apparaîtront toujours en italiques dans le texte.

15. HOUBRECHTS, D., *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)*, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Liège, 2008, p.109 [Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 12].

16. À l'heure actuelle pour la ville de Bruxelles, aucune ébauche de comparaison ne peut être amorcée par défaut d'exemple de pans de bois bien conservés. Les seuls cas encore préservés se situent dans la zone périurbaine bruxelloise et donc dans un contexte rural: voir CHARRUADAS, P., SOSNOWSKA, Ph., soumis pour publication, «Petit béguinage et architecture vernaculaire: Étude archéologique d'un pan-de-bois du XV<sup>e</sup> siècle conservé dans l'actuel musée du béguinage d'Anderlecht», *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*.

HEYMANS, V., SOSNOWSKA, Ph., «Around the Brussels carpentry (15<sup>th</sup>-18<sup>th</sup> centuries AD) Contribution of dendrochronology in the study of building», in FRAITURE, P. (dir.), *Tree Rings, Art, Archaeology*, IRPA, Bruxelles, 2011, p. 255-269 [coll. Scientia Artis, 7]; GAUTIER P., «La ferme du parc de Fond'Roy à Saint-Job (Uccle) - Étude archéologique d'un bâtiment à pans-de-bois (Région de Bruxelles-Capitale, Br.)», *Archaeologia Mediaevalis*, 32, Gand, 2009, p. 130-132; HOUBRECHTS, D., COSTA, M., *Rapport d'analyse dendrochronologique. La ferme de l'Abreuvoir à Uccle* \*, Université de Liège, 2002.

17. BYL, S., CHARRUADAS, P., DEVILLERS, C., SOSNOWSKA, Ph., «Étude archéologique du bâti d'une habitation sise rue de Flandre 180 à 1000 Bruxelles. Évolution d'une maison du Moyen Âge à nos jours (XIV<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle) (Br.)», *Archaeologia Mediaevalis*, 35, Gand, 2012, p. 60-64.

18. VAN DEN HAUTE, R., «Découverte d'une potale de mitoyenneté à Jette», *Notre Comté: annales du Cercle d'histoire, d'archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la région*, 1-2/3-4, Ganshoren, 1988, p.25-26.

19. CLAES, B., *op cit.*, 2006, p.21-31.



#### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Françoise Boelens, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration d'Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

#### SECRETARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

#### COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

#### RÉDACTION

**Dossier:** Anne-Sophie Augustyniak, Françoise Boelens, Marie-Christine Claes, Ann Degraeve, Emmanuelle Dubuisson, Philippe Sosnowska, Francis Tourneur, Stephan Van Bellingen, Linda Van Dijck, Wivine Wailliez  
**News:** Ann Degraeve, Catherine Leclercq, Cecilia Paredes, Lazlo Samogyi

#### TRADUCTION

Gitracom

#### RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Grégory Dôme et le comité de rédaction.

#### GRAPHISME

supersimple.be

#### IMPRESSION

Dereume Printing

#### REMERCIEMENTS

Anne-Sophie Augustyniak, Laetitia Carlier, Philippe Charlier, Julie Coppens, Hilde De Clerck, Florence Doneux, Christian Feuillaux, Emmanuelle Job, Frank Langenaken, Jean-François Ruelle, Jana Sanyova, Marcel Vanhulst, Hugues Van de Walle, Nicolas Wouters, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), Musée belge de la franc-maçonnerie.

#### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et des Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

#### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

#### IMAGE DE COUVERTURE

Hôtel Dewez, l'escalier d'honneur et sa rampe en ferronnerie, avant les travaux de restauration (© KIK-IRPA, Bruxelles)

#### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM - Archives d'Architecture Moderne  
AGR - Archives générales du Royaume  
ARB - Académie royale de Belgique  
KBR - Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)  
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire  
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement

#### ISSN

2034-578X

#### DÉPÔT LÉGAL

D/2012/6860/14

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».